



N°202201

Fontenilles en bref

L'actualité locale - septembre 2022



FEU D'ARTIFICE

ET JOURNÉE D'ANIMATIONS LE 1^{ER} OCTOBRE

Page 8



Intercommunalité Fibre

Page 4-5



Enfance Jeunesse

Page 6-7



Conseils de quartiers

Page 13



Environnement

Page 15



Édito



Chers Fontenillois, Chères Fontenilloises,

Pour cette rentrée de septembre, nous avons le plaisir de vous adresser ce nouveau numéro de « Fontenilles en Bref ». Vous pourrez découvrir l'avancement de plusieurs projets importants, comme le changement d'intercommunalité ou le PLUi-H. Infiniment lié à ce changement d'intercommunalité, vous trouverez l'interview que nous a accordé le Président de Haute-Garonne Numérique, M. Victor Denouvion. Depuis juin 2020, nous travaillons étroitement avec Haute-Garonne Numérique afin de permettre un déploiement de la fibre au plus vite. Pour cela, il fallait que toutes les conditions administratives et juridiques soient réunies. Nous approchons de cet objectif. Je sais très bien que votre attente est forte et il est important de vous assurer de notre pleine implication et vous donner cette visibilité sur ce prochain déploiement. Je remercie son Président pour son écoute et son accompagnement sur ce dossier.

Malgré un contexte économique difficile et incertain, nous poursuivons la maîtrise de nos charges de fonctionnement afin de maintenir les investissements nécessaires dans nos groupes scolaires, la voirie communale, les bâtiments, les espaces communaux et la sécurité avec le prochain déploiement de la vidéoprotection.

Un autre point qui soulève des attentes de votre part, que j'entends et comprends, est la réalisation de pistes cyclables. Malheureusement les infrastructures communales anciennes, voire mêmes plus récentes comme la route départementale RD 37, n'ont pas intégré ces aménagements. Nous sommes bien loin du modèle des pays nordiques qui ont depuis plusieurs décennies su aménager ces voiries et créer ce maillage cyclable qui nous fait défaut aujourd'hui. Nous proposerons prochainement aux habitants des quartiers concernés ces projets d'aménagements (ancienne route de Léguevin D637 - Les Genêts et la route de Laugranet D65). D'autres études sont en cours, nous ne manquons pas de revenir vers vous.

Pour compléter les futurs dispositifs cyclables, le Département de la Haute-Garonne a démarré les études des aménagements à venir pour le projet REV (Réseau Express Vélo). Avec le concours des élus de la commune, des conseillers départementaux, le Conseil Départemental va démarrer la seconde phase de connexion à ces « REV » en intégrant Fontenilles. Nous vous apporterons plus de précisions dans un prochain numéro.

Nous poursuivons également la valorisation de notre patrimoine communal avec les travaux engagés au parc de la Cazalère qui se poursuivront en septembre (aire de jeux) mais aussi l'ouverture d'une première partie du nouveau cheminement doux longeant l'Aussonnelle, de la rue du 8 mai 1945 jusqu'au pont du chemin de Monicole.

Enfin, ce dernier trimestre de l'année verra le lancement des conseils de quartiers. En juin dernier, les élus sont venus à la rencontre des habitants dans les cinq quartiers de la commune pour échanger et présenter ce dispositif.

Le Conseil Municipal reste attentif et mobilisé pour continuer à porter tous ces projets, en son nom je vous souhaite une bonne et belle rentrée !

Sincèrement,
Christophe Tountevich,
Maire de Fontenilles

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'C. Tountevich', written over a light blue horizontal line.

PLUi-H



En janvier dernier, nous vous annonçons dans les colonnes du Fontenilles Info la mise en place du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat (PLUi-H) de la Gascogne Toulousaine, qui aurait remplacé notre PLU actuel suivant un calendrier prévoyant une adoption du document à l'automne 2022 pour une application au 1^{er} janvier 2023.

Rappelez-vous, la commune s'était fermement engagée dès septembre 2020 à continuer l'élaboration du PLUi-H afin de ne pas bouleverser le calendrier établi par la CCGT, et ce, même si Fontenilles choisissait de quitter l'intercommunalité gersoise à terme.

En parallèle, à l'échelle du département du Gers, le Schéma de Cohérence Territoriale ne pourra pas être approuvé avant avril 2023 (document cadre), suspendant par conséquent l'avancement du PLUi-H de la CCGT.

Ces nouveaux délais obligatoires ont pour conséquence pour notre commune de stopper cette révision avec le PLUi-H de la CCGT. Ainsi la CCGT continuera mi-2023 cette révision sans Fontenilles avec une date prévisionnelle en 2024.

■ QUELLES CONSÉQUENCES POUR FONTENILLES ?

La dernière révision de notre PLU communal actuel remontant à 2013, il devient nécessaire que ce dernier puisse évoluer et se conformer aux nouvelles lois environnementales. De son côté, le Grand Ouest Toulousain a commencé fin 2021 à construire son règlement urbain intercommunal et prévoit une adoption à l'horizon 2026-2027.

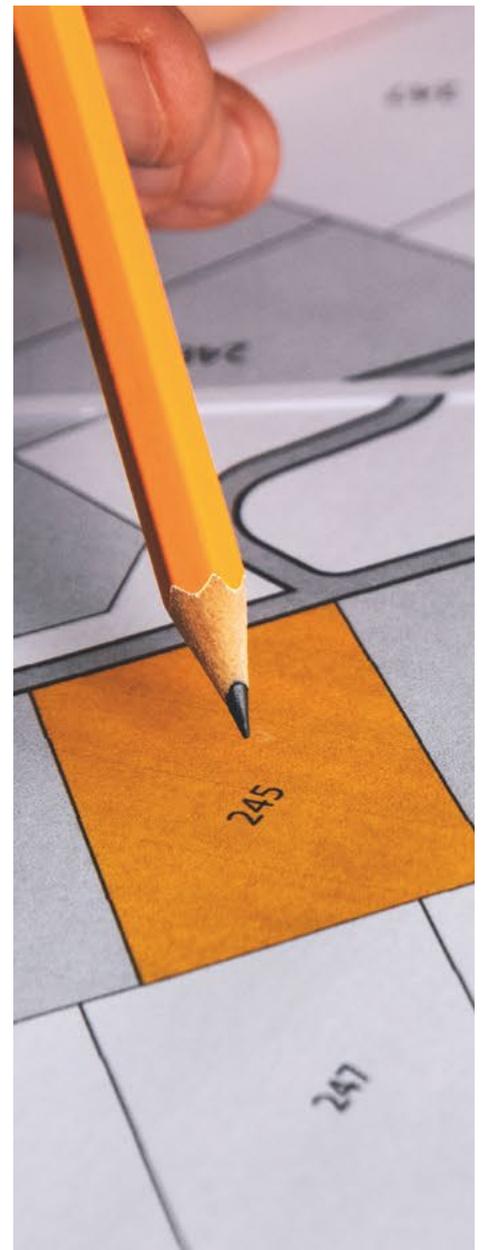
Depuis le Conseil Municipal du 24 mai actant officiellement notre sortie de la Gascogne Toulousaine et notre adhésion au Grand Ouest Toulousain, nous sommes pleinement associés à cette construction

de règlement et avons repris le travail d'évolution de notre propre document urbain avec le concours des élus et des techniciens du GOT afin de lancer une révision générale de ce dernier courant 2023. Ceci nous permettra ainsi de gagner plusieurs années sur leur calendrier et avoir un PLU récent en adéquation avec les directives nationales - et compatible avec le futur règlement intercommunal du Grand Ouest Toulousain.

Nous apporterons dans le prochain numéro d'information tous les nouveaux éléments liés à ces démarches (calendrier...).



Vous êtes nombreux ces dernières années à avoir déposé des demandes de changement de zonage de parcelles au service Urbanisme de la mairie, et tout aussi nombreux à nous contacter depuis ce printemps pour savoir où en était le PLUi-H. Sachez que vos demandes sont enregistrées, il est inutile de les réitérer, vous serez prévenus par les moyens de diffusion habituels de l'ouverture d'une enquête publique.



Dossier Intercommunalité

Où en sommes-nous ?

Après la prise en compte des attentes des Fontenillois exprimées à travers la consultation citoyenne de septembre dernier, le Conseil Municipal votait à la majorité un mois plus tard une délibération de principe pour quitter la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine et en même temps, l'adhésion à la Communauté de Communes du Grand Ouest Toulousain.

Cette délibération de principe était nécessaire pour engager officiellement la commune dans ce processus de retrait et d'adhésion intercommunale, mais aussi afin d'y associer toutes les institutions et les différents syndicats concernés par ce changement (gestion des ordures ménagères, déploiement de la fibre...).

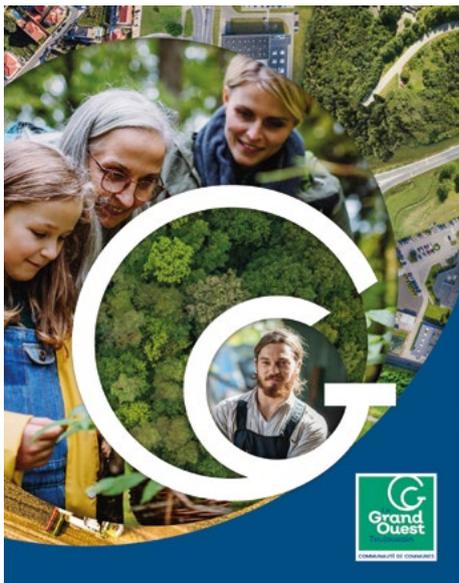
Pendant 8 mois, les différents services des trois collectivités ont travaillé en étroite collaboration, en mettant à jour toutes les études financières et en définissant les besoins nécessaires aux prochains transferts de compétences exercées soit par la future intercommunalité, soit par la ville de Fontenilles.

Pour les élus, Francis Idrac (Président de la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine), Philippe Guyot (Président de la Communauté de Communes du Grand Ouest Toulousain) et Christophe Tountevich (Maire), il était important de poser tous ces éléments, en toute transparence et de veiller à un principe de séparation et d'adhésion équitable pour chaque collectivité.

En mars, ces élus ont rencontré M. le Préfet de Région, Mme le Sous-Préfet de Muret ainsi que M. le Secrétaire Général de la Préfecture du Gers, pour leur présenter toutes les démarches entreprises. Monsieur le Préfet a félicité l'esprit de bonne volonté des collectivités par ce travail remarquable de négociations (plutôt rare dans les cas de changement d'intercommunalité).

En avril, le protocole financier a été présenté dans chaque collectivité. Ce dernier intègre le transfert de la compétence « Développement Économique (ZA Espèche et Génibrat) à la CCGOT et la reprise de la compétence « Petite Enfance, Enfance et Jeunesse » par la Ville de Fontenilles, ainsi que l'ensemble des coûts portés par les collectivités.

Enfin, ce pacte financier intègre une soulte qui compensera le retrait de Fontenilles de la CCGT jusqu'en 2025. Cette soulte sera versée par la Communauté de Communes du Grand Ouest Toulousain ; son montant total s'élèvera à 160 000 € et sera versée annuellement et de façon dégressive à partir de 2023 et ce jusqu'en 2025.



En parallèle, le groupe de travail communal (créé début 2021 et composé d'élus majoritaires et minoritaires) a été tout au long de la démarche consulté et informé de chaque point d'étape.

Le 24 mai dernier, avec ce cadre fixant toutes les conditions de retrait et d'adhésion, le Conseil Municipal de Fontenilles a voté **unaniment** le retrait de la commune de la CCGT et son adhésion à la CCGOT.

Mi-juin le Conseil Communautaire de la CCGT votait en faveur de notre retrait et le Conseil Communautaire de la CCGOT votait pour notre adhésion.

Afin de permettre la révision du SCoT de Gascogne (Schéma de Cohésion Territoriale du Gers - document d'urbanisme) à la demande des préfectures de la Haute-Garonne et du Gers, la date de retrait a été fixée au **30 avril 2023**.

Sur ces mois de septembre et d'octobre, le travail se portera sur le transfert de personnel de la CCGT impacté par ce changement d'intercommunalité, suite à la reprise par la Ville de Fontenilles de la compétence « Petite Enfance, Enfance et Jeunesse ». Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les agents concernés et des entretiens individuels seront réalisés ces prochaines semaines avec la direction de la CCGT et la Ville de Fontenilles - Il est important que les deux collectivités accompagnent leurs agents.



La Ville exercera pour la première fois la compétence « Petite Enfance » : cette dernière avait été transférée de l'ancien SIVOM de Saint-Lys à la CCGT en 2012 alors que la compétence « Enfance et Jeunesse » avait été transférée de la Ville à la CCGT en juillet 2016.

Avec la reprise de ces deux compétences, la Ville de Fontenilles devra définir ces prochains mois avec la CAF31 et les différents acteurs (professionnels, associations de parents d'élèves), la politique jeunesse et les enjeux sur son territoire pour les prochaines années.

Pour finir, courant octobre, avec tous ces éléments, le Préfet de Région devra valider et signer le transfert de Fontenilles.

POUR RAPPEL

La Communauté de Communes du Grand Ouest est composée des communes de : Plaisance-du-Touch, Léguevin, la Salvetat Saint-Gilles, Mérenvielle, Lévignac, Lasserre-Pradère et Sainte-Livrade.

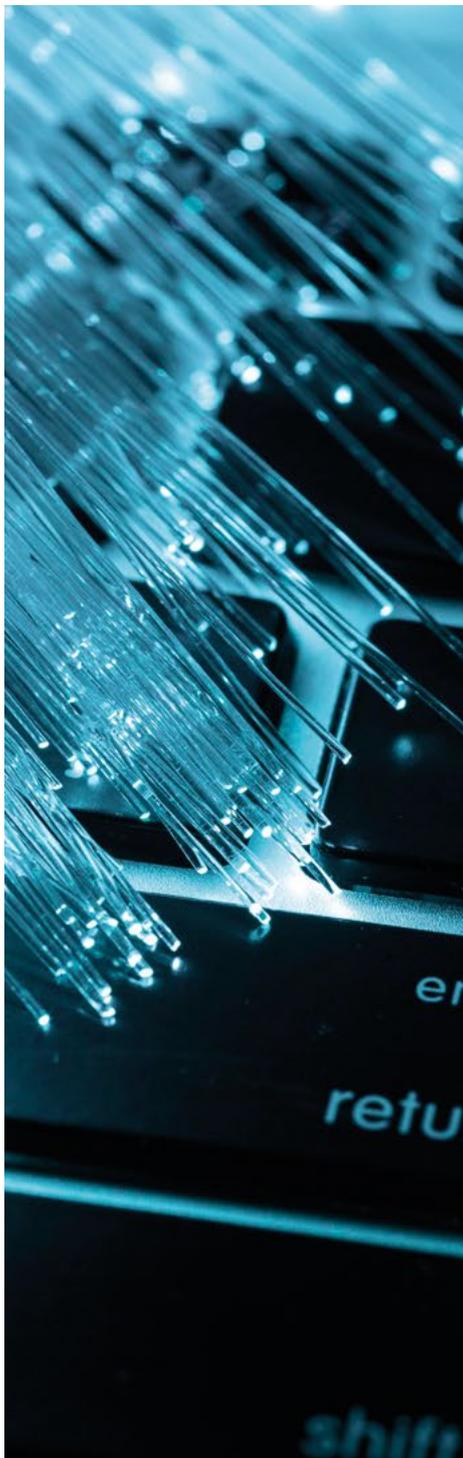


En attendant la décision finale de M. le Préfet, je tenais à remercier l'ensemble des services des trois collectivités pour leur investissement, leur support et le travail effectué, tout au long de ces derniers mois. Je remercie vivement les présidents des deux intercommunalités, M. Idrac, et M. Guyot pour leur écoute, leur soutien et leur souci de l'intérêt général en faveur des habitants et du territoire (voir encadré Multi-accueil de Fontenilles).

Christophe Tountevich

■ **MULTI-ACCUEIL DE FONTENILLES**

Les travaux du Multi-accueil de Fontenilles (crèche) débuteront en novembre 2022. Durant ces travaux, la crèche déménagera dans un modulaire qui sera installé à proximité de la structure existante, sur un terrain jouxtant l'école élémentaire La fontaine. Les travaux sont prévus pour une durée de 10 mois. Le coût total de ces travaux est de 1 100 000€ dont 80% de subventions (État, CAF32). Ces aménagements étaient particulièrement attendus depuis des années par les familles et les agents communautaires travaillant dans cette structure. Malgré le départ de Fontenilles, le Conseil Communautaire de la CCGT a maintenu ces investissements sur notre commune.



La fibre pour 2023

Victor Denouvion préside le syndicat Haute-Garonne Numérique chargé du déploiement de la fibre optique par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne et les intercommunalités. Il a répondu à nos questions sur l'arrivée de la fibre optique sur Fontenilles.

■ **POUVEZ-VOUS CONFIRMER L'ARRIVÉE PROCHAINE DE LA FIBRE OPTIQUE SUR FONTENILLES ?**

Oui, le processus définitif est désormais enclenché. Je sais que les habitants de Fontenilles attendent avec impatience l'arrivée de la fibre optique. Aujourd'hui, le syndicat Haute-Garonne Numérique n'a pas la compétence juridique nécessaire pour engager immédiatement les travaux. En clair, tant que Fontenilles n'est pas définitivement adhérente à la Communauté de communes du Grand Ouest Toulousain, nous n'avons pas le droit d'intervenir. Le feu vert est prévu pour la fin de cette année, mais sans attendre, avec les élus du Grand Ouest toulousain et de votre commune, nous avons pris toutes les dispositions légalement possibles pour préparer le futur chantier.

■ **QUEL EST LE CALENDRIER ?**

Concrètement, le réseau public de fibre optique qui va desservir Fontenilles sera raccordé au Noeud de Raccordement Optique (NRO) de Sainte-Foy de Peyrolières. Nous avons anticipé sa capacité en conséquence. Dès la confirmation définitive de l'adhésion de Fontenilles au Grand Ouest Toulousain, nous engagerons les études et les travaux. Notre objectif est de déployer le plus rapidement possible l'ensemble de la commune en proposant les premières prises à la commercialisation dans le courant du dernier trimestre 2023.

■ **TOUTE LA COMMUNE SERA DESSERVIE À CETTE DATE ?**

Comme dans toutes les autres communes de la Haute-Garonne, les premiers abonnements peuvent être pris alors que les travaux se poursuivent dans d'autres quartiers de la ville. Cette application réglementaire nationale a pour conséquence de faire cohabiter des habitants qui peuvent s'abonner et d'autres qui doivent encore patienter, quelques mois au maximum. Nous avons prévu, avec vos élus municipaux, d'organiser une réunion publique d'information dès que nous aurons le calendrier définitif et précis.



Enfance/Jeunesse

Dans nos écoles



Après des vacances bien méritées pour tous les petits Fontenillois, l'heure de la rentrée des classes a sonné ! Les services techniques de la commune ont profité de cette période estivale pour préparer au mieux cette rentrée. Divers travaux d'entretien et de rénovation ont été réalisés dans les groupes scolaires de Génibrat et La fontaine (marquage au sol, peinture, sécurisation...)

Avec une baisse d'environ 3 % par rapport à l'année scolaire précédente, le nombre total d'élèves pour l'année scolaire 2022-2023 devrait s'élever à 721 enfants. Cette baisse a entraîné une fermeture de classe au sein du groupe scolaire de Génibrat. 29 classes, de la petite section au CM2, seront réparties entre le groupe La fontaine (10 classes en élémentaire, 5 en maternelle) et celui de Génibrat (10 classes en élémentaire, 4 en maternelle).

Dans le cadre du changement d'intercommunalité à venir et la mise en place du projet éducatif de territoire, la Ville de Fontenilles a souhaité mettre en œuvre, dès la rentrée 2022, une tarification modulée pour le service de restauration scolaire. Celle-ci a été étudiée en étroite concertation avec les représentants des parents d'élèves et les services supports de la commune. Elle s'appuie sur le quotient familial dans une

démarche d'équité et d'accessibilité. Retrouvez toutes les informations utiles sur le portail parents services accessible via notre site internet ville-fontenilles.fr

De son côté, le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse a partagé le nouveau protocole scolaire qui sera effectif pour la rentrée scolaire 2022-2023. Celui-ci maintient **une stratégie reposant sur un enseignement présentiel, pour la réussite et le bien-être des élèves**, tout en limitant la circulation du virus au sein des écoles et établissements scolaires. Une cohérence avec les règles applicables en dehors du milieu scolaire est également recherchée pour cette année scolaire.

Toutes les conditions sont réunies pour faire de cette rentrée scolaire un succès, et surtout une rentrée dans la sérénité. Belle rentrée à toutes et tous !

Réunion plénière du CMJ



Nos jeunes élus du CMJ étaient réunis le mercredi 6 juillet en salle du Conseil Municipal pour une réunion plénière publique. Après 6 mois d'existence, l'instance revenait en préambule sur les rôles de chacun dans les différentes commissions et dressait un premier bilan des actions entreprises :

- Les rencontres avec les Fontenillois(es) à l'occasion de micros-trottoirs,
- L'implication dans la réalisation du futur pumptrack,
- La commémoration du 8 mai 1945,
- La participation à la journée « Un geste pour la nature »

Les différentes commissions ont ensuite présenté leurs projets à venir :

Pour la commission « Aménagement du Territoire » : une journée de sensibilisation autour d'un grand jeu à l'occasion d'une journée dédiée à l'environnement. Pour la commission « Vie locale » : une action à l'occasion de l'inauguration du futur pumptrack, mise en place d'outils pédagogiques, ateliers et tournoi. Pour la commission « Solidarité » : plusieurs actions de collecte sur des thématiques diverses (matériel scolaire, vêtements, jouets & livres, alimentaire...). La convivialité n'étant pas en reste, nos jeunes élus prévoyant à chaque occasion un goûter

partage, moment privilégié pour échanger avec toutes et tous.

Les enfants étaient très à l'aise dans leur rôle et les prises de paroles se sont succédées dans la bonne humeur mais avec sérieux sous les regards bienveillants du maire, Christophe Tountevich, de Mohammed El Hammoumi, adjoint délégué à l'Éducation, l'Enfance et la Jeunesse et de Cynthia du PAJ. La réunion s'est terminée par une collation qui a permis un échange entre tous, élus, parents, enfants.

Bravo à nos jeunes élus pour leur implication et leur assiduité !

CMJ Lancement réussi

Pour rappel, le Conseil Municipal des Jeunes est une assemblée de jeunes Fontenilloises et Fontenillois qui participe à la vie démocratique de la commune en favorisant le dialogue avec les élus et les habitants. Il élabore des projets dans le souci de l'intérêt général. À Fontenilles, ce sont un peu plus de 50 candidats qui ont manifesté leur intérêt en s'engageant dans une campagne pour être élu au service de leur commune. Après la proclamation officielle des résultats le 17/12/2021, nos jeunes élus se sont organisés et retrouvés à plusieurs reprises les samedis matin au sein du PAJ, en présence de Cynthia, l'animatrice du CMJ, afin d'échanger et d'avancer concrètement autour des thématiques de projets qu'ils souhaitent développer. Ils ont ainsi pris beaucoup de plaisir à participer et co-animer certains événements : des ateliers à l'occasion du Carnaval et de la fête du village, la commémoration du 8 mai 1945 ou encore la manifestation « Un geste pour la nature ».



■ **ALAC : ACCUEIL DE LOISIRS ASSOCIÉ AU COLLÈGE**

Un espace où se retrouver entre amis...

En étroite collaboration avec l'équipe de direction du collège, un lieu a été créé pour : partager, discuter, échanger, participer à des projets, découvrir et s'initier à de nouvelles activités ! La présence de l'équipe du PAJ au sein du collège, du mardi au vendredi sur le temps de pause méridienne est un bon moyen pour s'adresser à plus de jeunes et favoriser la passerelle vers des projets hors les murs.

■ **CLAS : CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ**

Il ne s'agit pas de « faire classe, après la classe... »

Ce dispositif s'adresse aux enfants de la commune scolarisés en CM2. Il propose des ateliers d'accompagnement méthodologique et d'ouverture culturelle pour apprendre en s'amusant... L'entraide, le soutien, la valorisation et la recherche d'une complémentarité des compétences auront permis à 15 enfants scolarisés aux écoles de la fontaine et Génibrat d'acquérir plus d'autonomie et de gagner en confiance en soi.

Les chantiers jeunes



Les chantiers jeunes, largement soutenus par la CAF et le Conseil Général dans le cadre du dispositif « Ville, Vie, Vacances », permettent à chaque participant volontaire de s'impliquer dans une action d'utilité collective. En échange de cet engagement, les jeunes bénéficient de réductions importantes sur leur projet de loisirs. Ils capitalisent une bourse pour financer leurs activités au PAJ. Cette année 3 chantiers ont été réalisés sur la commune :

- **Chantier solidaire** en partenariat avec la **banque alimentaire de Toulouse**
- « **Jardine ton quartier** » avec les habitants locaux (10 familles ont répondu présentes)
- **Rénovation d'un ancien poids public** en partenariat avec l'association « **Lou Foc** » (forgerons de Fontenilles). En « contrepartie loisirs » pour ce projet, tous les jeunes sont partis en séjour multi activités autour du lac de St-Ferréol du 25/07 au 29/07



Nicole Dardenne

FÊTÉE POUR SON DÉPART À LA RETRAITE !



« Mais qui ne connaît pas Nicole ? ». Elle aura marqué de nombreuses familles fontenilloises, papas et mamans, grands-parents et surtout les enfants - par sa gentillesse, son sourire et sa bonne humeur. Nicole Dardenne a pris sa retraite en cette fin d'année scolaire 2022 après trente années passées au sein des services des écoles de Fontenilles. La médaille de la Ville lui a été décernée au titre de ce parcours, fort d'un engagement exemplaire et d'un professionnalisme à toute épreuve. **Merci Nicole pour toutes ces années. Nous vous souhaitons une très belle retraite remplie de projets, entourée de vos proches.**



POUR TOUTE DEMANDE D'INFORMATION

N'hésitez pas à vous rapprocher de Cynthia (Responsable et coordinatrice jeunesse), Éléonore (Animatrice et Educatrice spécialisée), ainsi que Simon (Animateur jeunesse).

Tél. : 07 61 65 16 14

Mail : jeunesse-fontenilles@lecds.org

Adresse : av. du 19 mars 1962, 31470 Fontenilles

1^{er} octobre : Grande journée d'animations

Expo véhicules anciens, Fête des AMAP, Salon Bien-Être et feu d'artifice : Save the date !*

Les amateurs de pyrotechnie seront comblés ! En effet, le feu d'artifice initialement prévu à l'occasion de la fête locale (18 juin) avait été annulé par la Préfecture de Haute-Garonne face aux risques importants d'incendie liés à la canicule. Cette annulation, qui arrivait quelques heures avant le lancement (tout était prêt pour celui-ci), provoquait une profonde déception chez tous les Fontenillois. La municipalité a donc décidé de reprogrammer ce feu d'artifice début octobre et nous vous invitons à noter dans vos agendas la date du **samedi 1^{er} octobre à 21h – Église Saint-Martin** place Sylvain Dardas.

En parallèle du **Salon Bien-Être** à l'Espace Marcel Clermont (1^{er} & 2 octobre), d'autres événements se tiendront au cœur de ville à l'occasion de ce samedi particulier.

À partir de 10h, les producteurs des **AMAP de Fontenilles** seront présents sur

l'Esplanade de la Mémoire et à la Maison des Loisirs pour célébrer leur **fête annuelle**, et une **exposition de véhicules anciens et sportifs** ravira les passionnés automobiles : devant la mairie et la Maison Micquel pour les véhicules sportifs appelés à rouler et au Parc de la Cazalère pour les véhicules anciens.

Vous pourrez profiter de petites **balades à bord des véhicules sportifs au profit de l'Association AFA Crohn RCH France** qui œuvre en faveur de la recherche sur les maladies inflammatoires chroniques de l'intestin.

Les producteurs et automobiles laisseront place aux artificiers à partir de 16h pour la finalisation des préparatifs du feu d'artifice. Une **soirée musicale** organisée par le café-ter « Chez Lulu » animera la Place de la Liberté jusqu'au feu d'artifice et prolongera la soirée au-delà.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour participer à cette journée conviviale qui fera battre le cœur de ville de Fontenilles !



*Save the date = à vos agendas

Vie associative

Octobre rose

NOUVELLE ACTION FORTE AVEC NOS ASSOCIATIONS FONTENILLOISES



Octobre Rose a pour objectif de mobiliser les femmes et leur entourage en les sensibilisant sur le cancer du sein par l'information et le dialogue, ainsi que sur l'importance du dépistage.

Aujourd'hui en France, une femme sur huit risque de développer un cancer du sein : "anticiper", "prévenir", "sensibiliser" sont des actions qui permettent de limiter efficacement les conséquences de cette maladie. Le partenariat français a été créé pour que le mois d'octobre de chaque année soit une plateforme d'information, de sensibilisation, de dialogue et de lutte contre le cancer du sein. Au fil des campagnes, différents partenaires et supporters se sont engagés auprès de l'Association.

C'est ensemble que nous luttons le plus efficacement.

Aussi cette année, Fontenilles sera ville partenaire de cette action solidaire. Nos associations seront mises sur le devant de la scène avec la possibilité de participer à l'opération. Durant tout le mois d'octobre, des actions seront menées et les acteurs fontenillois (associations, commerçants...) se verront sollicités pour venir en soutien à cette cause. Ce sera une première depuis la création de cet événement !

Notez dès à présent la date du **dimanche 16 octobre**, une animation vous sera proposée pour que vous puissiez vous aussi participer activement à cette action solidaire. Pour en savoir plus, restez à l'écoute ! Le programme vous sera bientôt dévoilé sur le site internet de Fontenilles : ville-fontenilles.fr





Lancement de la commission extra-municipale "Vie Associative"



Nous avons particulièrement à cœur d'offrir à nos associations un nouvel espace de dialogue avec, comme nous nous y étions engagés, la création de la commission extra-municipale à la vie associative. Notre volonté est de faire de cette commission une « tour de contrôle » de l'état de notre milieu associatif communal. Elle sera là pour veiller au bon fonctionnement de nos associations et sera missionnée en tant que relais entre les services communaux et la vie associative. Fidèles à nos convictions, la représentation ne tient aucunement compte de la taille ou de l'ancienneté des associations, elles sont toutes les bienvenues dans cette commission qui bénéficiera d'expérience du terrain et de leur analyse particulière. Elle aura pour objectif d'associer les associations à la réflexion sur les grands thèmes de la vie communale, leur permettra de s'informer sur les affaires de la commune et d'entretenir le dialogue avec les élus. La mise en place de la commission extra-municipale à la vie associative s'inscrit dans la politique de la Ville en matière de

démocratie participative et de concertation avec les Fontenillois et les acteurs de terrain. Celle-ci a un rôle consultatif mais non décisionnaire auprès du Conseil Municipal. Les membres apporteront aux élus leur expertise en tant qu'acteurs du milieu associatif.

Les missions seront les suivantes :

- Participer au dispositif de reprise des activités de la rentrée
- Collaborer au bilan établi en fin de saison
- Être à l'écoute des associations
- Donner des avis et préconisations sur les projets et équipements sportifs
- Prendre part aux réunions de travail sur des opérations liées au milieu associatif
- Émettre des avis sur les attributions de subventions aux associations

La CEMVA s'est déjà réunie deux fois cette année 2022 et les échanges ont été nombreux amenant toujours une réflexion précise et constructive sur les points abordés ensemble.

Le Twirling Bâton Fontenilles

CHAMPION DE FRANCE

Les **18 et 19 juin 2022** se tenait à Valence (26), la finale du Championnat de France de la Fédération Française et Sportive Bâton National 3. Le club Twirling Bâton Fontenilles présentait à cette occasion deux équipes : une junior et une cadette.

Cette finale arrivait en clôture d'une saison riche pour le club et dans un gymnase chauffé à blanc, les meilleures athlètes de France se sont affrontées pour décrocher un titre très convoité. Ainsi après beaucoup de suspens, **le Twirling Bâton Fontenilles** remportait le titre de **Champion de France en équipe junior** (Louane Langlassé, Léa Simeoni, Jade Mendes, Maëlle Normand, Thalia Soulé, Angelina Boyadjan) et plaçait son **équipe cadette en 3^e position** (Ainhoa Labarrere, Eva Mendes, Emma Kramp-Castro, Lilou Vigneaux, Maéline Castanet, Mélodie Nastorg-Dubuc).

De brillants résultats qui sont l'aboutissement d'une année intense et passionnée marquée par une osmose parfaite entre les athlètes et leur coach.

Félicitations au TBF et rendez-vous la saison prochaine !



Familles



ATELIERS « PRÉVENTION DES CHUTES ET ÉQUILIBRE » À DESTINATION DES PLUS DE 60 ANS

Les prochains ateliers auront lieu en octobre et novembre au Dojo de l'Espace Marcel Clermont de Fontenilles. Pour celles et ceux qui souhaitent participer, une information en mairie sera disponible **dès le 15 septembre** (modalités d'inscription, jours et horaires des ateliers).



Retour sur la sortie des aînés du 23 juin

Bilan positif pour cette journée malgré un orage inattendu !

Cette journée dans le Lot a débuté par une visite de Saint-Cirq-Lapopie le matin après un accueil café viennoiseries au Bar Lapopie, déjeuner à Cabrerets et faute de pouvoir faire la balade en gabarre pour cause

de pluie, nous avons visité le château Renaissance de Cénevières et pu bénéficier des récits passionnants des châtelains. Retours en images sur le site de la commune – rubrique « À la une » puis « Toutes les actualités ».



Repas des aînés

Comme chaque année, le traditionnel repas des aînés à l'occasion des fêtes de fin d'année aura lieu le **samedi 10 décembre** à l'Espace Marcel Clermont. Dédié aux plus de 65 ans, le repas pourra être remplacé par un coffret gourmand pour celles et ceux qui ne peuvent, ou ne souhaitent pas participer au repas. Vous recevrez un courrier d'information dans vos boîtes aux lettres pour confirmer votre inscription et votre choix de la formule.

Semaine bleue

À l'occasion de la Semaine Bleue qui a lieu cette année **du 3 au 9 octobre** et qui constitue un moment privilégié pour créer des liens entre générations, la commune souhaite organiser des animations pour la valorisation de la place des aînés dans la vie sociale, favoriser les rencontres intergénérationnelles... Un ou deux événements seront organisés et vous seront communiqués courant septembre via les canaux de communication et réseaux.

Dictée intergénérationnelle

Dans la continuité des liens entre générations présentés ci-dessus dans le cadre de la semaine bleue, mais aussi pour tester son orthographe et passer un bon moment en famille ou entre amis, petits et grands pourront s'initier à la dictée intergénérationnelle organisée le **26 novembre** à l'Espace Marcel Clermont. Informations et modalités d'inscription sur le site de la commune et en mairie.

QUESTIONNAIRE À DESTINATION DES SÉNIORS SUR LE CADRE DE VIE

Vous avez été nombreux à répondre au questionnaire « **Mieux connaître vos attentes** » et nous vous en remercions vivement. Vos réponses et suggestions sont en cours d'analyse et un retour sera fait au prochain numéro du Fontenilles Infos. En attendant, si vous avez d'autres requêtes, n'hésitez pas à solliciter l'accueil de la mairie qui nous transmettra vos messages.



Économie



OPTIC 2000 Fontenilles se réinvente !

Le magasin du Centre commercial Les Portes de Savès, a rénové son espace de vente après un mois de fermeture pour travaux. L'occasion pour notre rédaction de rencontrer Claire, Responsable du magasin.

La Rédaction : Vous avez transformé votre magasin pour le mettre au nouveau concept de votre enseigne. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Claire : Nous avons effectivement décidé d'adopter ce nouveau concept de magasin. Il s'inscrit dans une volonté de mettre l'expérience du client au centre de nos attentions. Ainsi, le client est accueilli dans une ambiance plus moderne, épurée et lumineuse qui lui permet une circulation plus fluide et donc plus propice à la découverte des produits.

La Rédaction : Vous parlez du choix de produits. En quoi est-ce important ?

Claire : Au-delà de l'expérience d'achat, nous avons conscience que le fait d'avoir du choix parmi des montures attractives est

déterminant pour un client et c'est ce qui fait qu'il va pousser la porte du magasin. Nous nous efforçons de proposer les meilleures lunettes à nos clients. Dès la vitrine, elles sont mises en avant dans un espace plus transparent qui invite à la découverte des collections. Si toutefois, la sélection présente ne suffit pas, nous proposons une véritable expérience avec l'essayage virtuel de milliers de montures et la prise de mesures électroniques pour plus de précision. Des outils innovants à l'utilisation simple et intuitive !

La Rédaction : En matière de professionnalisme, quels engagements prenez-vous ?

Claire : L'accélération digitale de l'enseigne ne signifie pas l'abandon de ses fondamentaux : des professionnels, experts de la vue, à l'écoute et forces de conseils qui garantissent qualité et confort visuel à leurs clients.

Envie d'Hair devient... Second Hair

Comme un air de nouveauté au salon de coiffure Place de la Liberté ! Après quelques années d'expérience dans un salon à Cornebarrieu, Déborah SEGOND s'est lancée et a repris ce salon, bien connu des Fontenillois, depuis fin avril 2022.

À seulement 27 ans, Déborah s'est spécialisée en techniques de coloration, mais elle développe aussi son savoir-faire autour des coiffures techniques liées aux grands événements comme les mariages (coiffure attachée, chignons, etc.).

Le salon est ouvert du mardi au vendredi de 9h à 18h15 et le samedi de 9h à 14h. La prise de rendez-vous se fait directement sur le site du salon ou via l'application Planity.



Magasin Concept Store « ÇA VA, ÇA VIENT »

La boutique Ça va, Ça vient est située en face de l'entrée du magasin Carrefour Contact Fontenilles. Il s'agit d'un pop-up store, concept store. Il y est proposé des articles de créateurs comme des bijoux, des lampes... Vous y trouverez aussi de l'artisanat Marocain fabriqué à base de matériaux naturels comme la feuille de palmier et le bois d'eucalyptus. Collection de vêtements tendance sélectionnée en quantité limitée pour le bonheur de toutes et pour toutes morphologies « Made in Italy ». Les vêtements sont majoritairement pour femme, mais vous en trouverez également pour homme et enfant. Le concept du pop-up store

permet de vous proposer des articles de marques de qualité, de façon éphémère. Ce sont des collections actuelles avec un prix réduit. Les arrivages ont lieu deux à trois fois par semaine. **Ouvert le mardi, jeudi, vendredi et samedi.**



Un fontenillois qui vous régale dans son camion aux couleurs bretonnes

David Gicquel, Fontenillois et fondateur du food-truck L'Instant Crêpes, est présent depuis plusieurs mois sur notre commune. **L'Instant Crêpes est une crêperie ambulante sillonnant Toulouse et sa région qui propose des galettes et des crêpes artisanales préparées devant vous sur des « billigs » dans la pure tradition bretonne.** Les galettes de blé noir sont composées de farine de sarrasin sans gluten certifiée IGP Bretagne garantissant le lien entre le produit et son territoire. Présent devant l'Espace Marcel Clermont les **mercredis et vendredis soir**, David vous offre aussi ses services pour tout événement familial ou professionnel. Profitez de vos invités, L'Instant Crêpes s'occupe du reste !

Tél. : 06 93 13 86 13

© l'instantcrepes
L'Instant Crêpes Toulouse

© ca_va_ca_vient_fontenilles

Santé/Handicap

Retour sur les actions de santé



■ CONFÉRENCE « RÉFLEXES ALIMENTAIRES ET ARTHROSE »

Organisée le **lundi 9 mai**, cette conférence a rassemblé durant deux heures une vingtaine de personnes de tout âge autour d'une intervenante dynamique. Chacun et chacune a pu poser des questions et échanger sur ce thème. Mme Rettig, conseillère en nutrition humaine et nutrithérapie, a apporté des réponses sur les substances nutritives favorables à la bonne santé, et a aussi invité les personnes présentes à réaliser quelques exercices physiques faciles à faire.

■ ATELIERS DES AIDANTS

Les ateliers des aidants qui se sont déroulés de février à mars 2022 ont réuni cette année encore 6 à 7 personnes accompagnant de malades souffrants de pathologies physiques ou neurodégénératives. L'atelier sera reconduit en 2023 en fonction du nombre d'inscrits. Pour renouveler cette action gratuite pour tous les Fontenillois(es), nous vous invitons à vous inscrire sur le site internet de la Ville ville-fontenilles.fr ou à l'accueil de la mairie fin septembre.

■ ATELIERS MÉMOIRE

Depuis 2 ans, le CCAS de Fontenilles organise des ateliers mémoire gratuits pour les seniors. Ils reprendront de novembre 2022 à juin 2023 (hors vacances scolaires) si le nombre de participants est suffisant. Un questionnaire sera mis à votre disposition en septembre 2022. Nous vous attendons nombreux. Alors venez vite faire travailler votre mémoire !



■ RÉUNION D'INFORMATION SUR L'ALLAITEMENT

Aurélië Merciris, consultante en lactation à destination des jeunes parents, vous propose une réunion gratuite d'information sur l'allaitement maternel d'une durée de 1h30 à 2h. L'objectif de cette rencontre est de créer un lieu d'accompagnement, de partage et d'échange sur ce sujet de l'allaitement et du maternage en général. Vous pourrez vous renseigner à partir de fin septembre sur le site de la commune et à l'accueil de la mairie de Fontenilles.



Pour la première fois sur Fontenilles

■ SALON DU BIEN-ÊTRE

Le premier salon du bien-être aura lieu à Fontenilles les **1^{er} & 2 octobre 2022 à l'Espace Marcel Clermont** - 21 avenue du 19 mars 1962. **Samedi de 10h à 19h et dimanche de 10h à 18h. Entrée libre.**

Venez nombreux apprécier les services des exposants venus de toute la France et de notre région. Vous y trouverez des espaces dédiés spécialement au bien-être, au corps, ainsi que des expositions de produits bien-être (bijoux, livres, cartes, cosmétiques...). Vous pourrez profiter de consultations et séances de bien-être individuelle payantes sans réservation.

Une restauration sera assurée et il y en aura pour tous les goûts (bio-nature et autres). Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour ce moment d'échange avec des professionnels qui sauront vous conseiller tout au long de ce week-end.

Yves Lignon, notre invité, animera différents sujets de conférences comme par exemple « la vie après la vie : où en est la science ? » Ou encore « de la main verte aux magnétiseurs. »



■ CONFÉRENCES SUR LE SOMMEIL

animées par **Emmanuelle Athier**

Nous vous attendons nombreux les **mardis 11 octobre et 18 octobre 2022 de 18h à 20h à la Maison des Loisirs** de Fontenilles. Deux soirées pour aborder les vertus du sommeil et son importance pour une vie équilibrée. Information grand public et gratuite.

LUTTONS CONTRE LES VIOLENCES

CELLULE DE VIOLENCE

06 28 31 73 92

PERMANENCE

Hors vacances scolaires

Judi matin
Permanence téléphonique
9h - 12h

Certains jeudis
18h - 19h30

Salle Miquel à Fontenilles

Lancement des conseils de quartiers

Sur une semaine, au mois de juin 2022, les élus de Fontenilles sont venus à votre rencontre lors des 5 réunions organisées dans les différents quartiers de la commune pour présenter le dispositif des conseils de quartiers. Ces échanges ont permis non seulement de partager les principes de fonctionnement de ces conseils mais aussi de recueillir vos attentes dans le cadre de ce dispositif de démocratie de proximité.

Merci à tous les Fontenilloises et les Fontenillois qui se sont déplacés et qui ont manifesté leur intérêt par leur écoute et leurs questions. **Pour celles et ceux qui n'ont pas pu participer en juin, nous aurons le plaisir de vous retrouver lors de la manifestation « Les Assos font leur Forum », le 10 septembre au Parc de la Cazalère, pour une nouvelle session d'échanges.**

Vous trouverez aussi toutes les informations sur le site internet de la Ville ville-fontenilles.fr dans la rubrique Vie municipale / Démocratie participative. Vous pouvez continuer à vous inscrire via le formulaire à votre disposition **sur le site internet jusqu'à fin septembre.**

Le mois d'**octobre** sera l'occasion de reprendre contact avec toutes celles et tous ceux qui se seront inscrits et de **lancer le dispositif quartier par quartier avec la désignation des référents.**

NOUS COMPTONS SUR VOUS POUR ÊTRE ACTEUR DU DYNAMISME DE VOTRE QUARTIER !



Inauguration du centre départemental d'incendie et de secours de Saint-Lys

Après huit semaines de fonctionnement, le centre de Saint-Lys a été officiellement inauguré le **samedi 2 juillet**. La cérémonie s'est déroulée sous la présidence de messieurs Marc Zarrouati, Directeur de Cabinet représentant le Préfet de la Région Occitanie, Préfet de la Haute-Garonne, Gilbert Hébrard, Président du Conseil d'administration du SDIS de la Haute-Garonne, et Serge Deuilhé, maire de la Ville de Saint-Lys et Conseiller Départemental du canton de Plaisance-du-Touch et placée

sous la direction du contrôleur général Sébastien Vergé, Directeur Départemental du SDIS 31 et Chef du corps départemental, mais aussi en présence de nombreux élus du secteur.

Accompagnés du Chef de centre - le capitaine Julien Ortega, du Chef de groupement territorial Centre - le lieutenant-colonel Sylvain Gergaud, ils ont coupé le ruban et dévoilé la plaque inaugurale avant de visiter les locaux flamboyants de cette nouvelle caserne.

Les effectifs, au nombre de **58 pompiers, 6 professionnels et 52 pompiers volontaires, sont composés de 15 personnels féminins et 43 masculins, dont 3 infirmières et 2 infirmiers.**

Lors des discours de remerciements, un hommage a été rendu à **Jacques Tène**, ancien maire de Saint-Lys qui avait préempté ce terrain il y a plusieurs années.



Le centre d'incendie et de secours de Saint-Lys couvre 11 communes : Bonrepos-sur-Aussonnelle, Bragayrac, Cambarnard, Empeaux, Fonsorbes, Fontenilles, Lamasquère, Saiguède, Saint-Lys, Saint-Thomas et Sainte-Foy-de-Peyrolières. Son activité opérationnelle est d'environ **1 200 interventions par an.**

Travaux



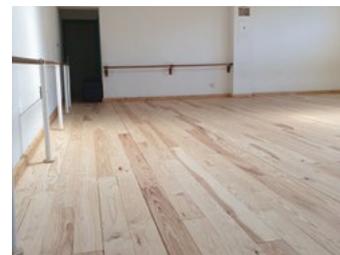
AGENCE POSTALE
Sécurisation



PARKING DE LA MAIRIE
Mise en place de jardinières



MAISON DES LOISIRS
Sécurisation de l'espace public



EMC Rénovation des sols de la salle de danse



TERRAIN DE RUGBY
Remplacement des enbutts



PARC DE LA CAZALÈRE
Sécurisation du tour du lac



GÉNIBRAT
Réfection peinture classes



EMC Remise en peinture des sanitaires



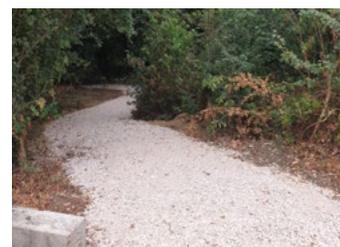
PASSERELLE FRANCHISSEMENT AUSSONNELLE Remise en état



PARC DE LA CAZALÈRE
Réfection des cheminement



BUREAUX DES SERVICES TECHNIQUES Construction



CHEMINEMENT AUSSONNELLE Création



BOULODROME
Sécurisation des accès



ÉCOLE LA FONTAINE
Réfection de la grande salle de restauration



ESPACE LA FONTAINE
Construction



Travaux à venir

■ ÉCOLE LA FONTAINE :

- Remplacement/remise en état des sols souples aires de jeux maternelles
- Remplacement du toboggan et création d'un sol souple – Élémentaire/ALAE
- Marquage du terrain de basket extérieur

■ PARC DE LA CAZALÈRE :

- Création d'aires de pique-nique y compris accessibles PMR
- Création de deux aires de jeux pour enfant dont une accessible PMR

■ PLANTATIONS :

- Poursuite des travaux de remplissage des alignements et plantations de nouveaux sujets

- Mise en œuvre de systèmes d'arrosage de type Oyas® pour assurer un arrosage adapté aux végétaux

■ VOIRIE :

- Lancement du piétonnier Route de Bonrepos
- Création d'un cheminement doux en entrée de ville route de Cantelauze
- Création d'un marquage au sol de type chaussée à voie centrale banalisée pour les cyclistes
- Reprise des déformations Chemin de Berdoulet
- Campagne de curage et de reprofilage de fossés



Environnement



Opération « Un geste pour la nature »

ÉDITION 2022

Après un week-end de fête locale littéralement étouffant, les conditions climatiques étaient bien différentes la semaine suivante pour la nouvelle édition d'Un geste pour la nature. Différente, mais similaire à l'édition 2021 car elle aussi accompagnée de quelques ondées.

Le **dimanche 26 juin** cette météo capricieuse n'a pas érodé la motivation d'une quarantaine de Fontenillois(es) qui a répondu présent pour cette opération de nettoyage des espaces urbains et naturels de notre commune. Parmi eux, de nombreux membres du Conseil Municipal des Jeunes ainsi que des adhérents du PAJ venus prêter main forte à l'opération. Ces derniers ont travaillé sur une œuvre réalisée à partir d'objets de récupération qui a été dévoilée spécialement pour l'occasion : « Les Gardiens du Jardin », protecteurs du jardin partagé récemment réhabilité à l'occasion d'un chantier.

C'est donc au total un peu plus de 70 kilos de débris qui ont été enlevés de notre environnement, le chiffre atteint en 2021 a donc été dépassé ! **Bravo à toutes et tous !**

Côté prévention et pédagogie, le film sur les gestes éco-citoyens n'a pas pu être diffusé à la Maison des Loisirs suite à des problèmes d'ordre technique mais l'exposition « Sois net avec ta planète » était bien là pour sensibiliser et informer. La table de l'AGAPEI a mis de son côté l'accent sur le recyclage des papiers afin d'inciter chacun(e) d'entre nous à adopter les bons gestes en la matière.

Enfin, une collation offerte par la municipalité a clôturé l'événement et tous les participants sont repartis avec des plantes aromatiques et des fleurs à planter au jardin.

Rendez-vous à la prochaine édition !

+ de photos sur ville-fontenilles.fr



De nouveaux cheminements doux

Un travail préalable a été mené conjointement sur les parcours par l'équipe municipale, les services de la Ville et les associations « **Courir à Fontenilles** » et « **Sportifs Volontaires** » qui ont été rencontrées plusieurs fois au cours de l'année 2021. Ces associations, avec la participation de « **Fontenilles VTT** », ont prêté main forte au défrichage des parcours lorsque cela était nécessaire pour les rendre plus apparents et accessibles.

Une signalétique a été mise en place pour matérialiser les trois premiers parcours. Une passerelle nécessaire au troisième cheminement (intitulé CRF4) a été réalisée au-dessus du ruisseau de Fonbrennes. Leur description sera bientôt disponible sur le site de la ville ainsi qu'un affichage spécifique à la plaine des sports Christian Jumel et à l'Hôtel de Ville. Courant 2022, trois autres circuits devraient venir s'ajouter aux existants.

CRF : Circuit Randonnée Fontenilles



Plantations



La municipalité poursuit son programme de plantation sur divers sites de la commune. Pas moins d'une centaine d'arbres ont été plantés depuis 2020, ainsi en retour sur l'année 2021 nous pouvons citer :

- La création de bosquets le long de la déviation dans le cadre du projet de la CCGT « Haies Champêtres »,
- Des plantations d'érables rouges chemin de Berdot,
- Des rosiers sauvages à Génibrat

Le programme continue à l'automne 2022 avec en prévision, des remises en état du talus à

l'entrée du village coté aire de jeu et des massifs de l'Espace Marcel Clermont. Concernant les plantations, sont à venir :

- arbres et fleurs sur l'espace vert qui longe le chemin du tennis couvert et le rond-point de la RD37,
- arbres chemin Saint-Flour,
- remplacement d'arbres morts sur l'espace vert au clos des Ares,
- arbres à l'aire de jeu au lotissement Les Angelines,
- arbres aux espaces verts derrière les serres Bel Air.

Après les plantations d'arbres aux abords du rond-point Clément Ader sur la RD 37, **nous**

souhaitons associer la population Fontenilloise pour poursuivre la végétalisation des espaces communaux.

Les arbres et arbustes préservent la biodiversité (oiseaux, insectes...), ils captent du carbone et sont d'excellents moyens de lutte contre l'érosion. Ils contribuent également à nous procurer un environnement plus frais et plus agréable. Si vous êtes motivés pour participer aux nouvelles plantations nous vous donnons **rendez-vous en novembre.**

+ d'infos à venir sur nos réseaux.

Tribunes libres

En application de la loi du 27 février 2002 - article 9, codifiée à l'article L. 2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) et du règlement intérieur voté en Conseil Municipal le 28 janvier 2021, cette page est réservée à l'expression des groupes politiques qui composent le Conseil Municipal de Fontenilles. Les propos sont publiés tels que la rédaction les reçoit et sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Fontenilles au Cœur

Chères Fontenilloises, Chers Fontenillois,

Depuis mars 2020 nous gardons notre ligne de conduite et continuons à travailler avec et pour les Fontenillois, pour l'intérêt général, pour satisfaire aux besoins de chacun, pour répondre aux attentes de nos administrés.

Comme nous vous l'avions précédemment annoncé, nos projets et engagements de campagne se concrétisent peu à peu :

- depuis le mois d'avril, la commission extra-municipale vie associative est en place et s'est déjà réunie à deux reprises pour partager et échanger les avis sur divers points (organisation, événements futurs, mutualisation des espaces...). Il est nécessaire de s'appuyer sur l'expertise et la connaissance de nos associations pour engager les bons projets, prendre les décisions adéquates, prévoir de nouveaux aménagements attendus et réclamés depuis longtemps pour et par les pratiquants.

- depuis le mois de mai, de nombreuses publications et informations ont été diffusées concernant la mise en place des conseils de quartiers. Ainsi fin juin, les élus ont eu l'occasion d'aller à la rencontre des Fontenilloises et Fontenillois lors de rendez-vous organisés au cœur même des quartiers. L'occasion une nouvelle fois de partager et d'échanger avec vous. Nous sommes fiers du succès et de l'engouement suscités, nous entretenons

ainsi le lien de proximité que nous avons créé dès notre campagne électorale de 2020.

- après rencontres et validation auprès des parents d'élèves, nous mettrons en place à compter de la rentrée de septembre 2022, la tarification modulée dans nos cantines scolaires. C'est le résultat de plusieurs mois de travail de nos équipes (élus et agents) pour déterminer la meilleure équation financière. Une réelle volonté d'apporter plus d'équité sociale dans le besoin d'équilibre alimentaire de nos enfants.

Côté aménagements et travaux, vous avez pu vous rendre compte des avancées suivantes :

- Espace « La fontaine » : mise en place au mois de juillet des modules préfabriqués. Puis continuité des travaux dès la rentrée (charpente, terrassement...) pour une ouverture et mise à disposition des groupes scolaires et des associations au plus tôt.

- Parc de la Cazalère : sécurisation du lac par une clôture en bois, aménagement d'un cheminement permettant ainsi une circulation plus agréable. Aménagements qui se poursuivront par la mise en place d'une aire de jeux pour enfants, de tables de pique-nique, d'agrès sportifs...

- Cheminement doux le long de l'Aussonnelle : début juillet, entre le centre du village et le pont Monicole, une première partie de cheminement doux a été ouverte et est

maintenant accessible aux promeneurs. Aussi, nous avons repris et sommes toujours en discussion avec les propriétaires des parcelles adjacentes à l'Aussonnelle pour continuer et développer le tracé de ce cheminement doux.

- Route de Bonrepos : parce que la sécurité de chacun est importante, nous tenions à rappeler l'important investissement financier engagé pour les travaux de sécurisation de la Route de Bonrepos. Pas moins de 450K€ dont 400K€ à la charge de la commune. Investissement ô combien important tant au niveau financier que sécuritaire.

Vous le constaterez, notre engagement et notre volonté restent les mêmes et nous continuons à mener au mieux et au plus près des Fontenilloises et Fontenillois notre mission. Nous vous souhaitons à toutes et à tous, une belle rentrée.

Le groupe majoritaire - Fontenilles au Cœur.

Pour nous contacter :

contact@fontenilles2020.fr

Facebook : fontenilles2020

Par courrier : Boîte à lettres à la Mairie

Fontenilles Ensemble

Tarification sociale modulée pour la restauration scolaire : Nous nous réjouissons que le groupe majoritaire s'inscrive dans le projet gouvernemental du plan pauvreté, « la cantine à UN euro ». Nous avons pris connaissance de cette orientation lors du conseil municipal du mardi 5 juillet 2022. À cette occasion, nous avons appris que ce projet avait été construit en collaboration avec les associations de parents d'élèves. Pourquoi les élus de l'opposition n'ont pas été, également, associés à cette démarche tout en sachant qu'une commission Enfance et Jeunesse a été votée lors du conseil municipal du 22 novembre 2021. Pourquoi n'a-t-elle pas été saisie ? Et pourtant, on nous rappelle fréquemment que l'opposition devrait participer afin d'accompagner le travail du groupe majoritaire. Comment contribuer à la réflexion collective si on ne nous en donne pas les moyens ? Pour « Fontenilles Ensemble », Lucien Dolagbenu, Fabienne Vitrice, Annie Degeilh, Prescilla Sandoval et Laurent Sarica.

Nous sommes à votre écoute le mercredi de 18h à 20h à la salle Miquel. Ou par mail : **contact@fontenillesensemble.com**

Annie Degeilh - Lucien Dolagbenu - Prescilla Sandoval - Laurent Sarica - Fabienne Vitrice

Fontenilles le Renouveau pour Tous

Lors du dernier conseil municipal du 5 juillet 2022, la majorité a demandé d'adopter un projet d'une estimation financière de 315 116.70€ HT. Ce projet concerne un aménagement d'un ensemble d'équipements pour un espace ouvert au public regroupant :

- Une aire de fitness
- Un terrain de jeu libre enherbé
- Un pumptrack (pratique de différents sports de glisse exemple roller, skateboard, etc.)

Fontenilles le Renouveau pour Tous s'est abstenu sur ce point.

Pourquoi s'abstenir,

Aujourd'hui, nous estimons que l'aménagement des abords de certaines de nos routes et la création de pistes cyclables sont plus importants et urgents que l'installation d'équipements sportifs, comme le fitness !! Nous vous en laissons seul juge !! Sachant que la somme prévue de 315 116.70€ HT n'est qu'une estimation combien coûtera le projet définitif ??

Restant toujours à votre écoute. Permanence au local de la maison Miquel à côté de la forge.

Email : **monfraix.therese31@gmail.com** ou sur notre page Facebook.

Par courrier : Boîte à lettres à la Mairie

Thérèse Monfraix - Pascal Chong Kee